

 Argentan Le Journal de l'Orne du 4 avril 2024 117 mots

Les élèves de La-Fontaine répartis sur le territoire

La carte scolaire de l'intercommunalité d'Argentan bouge. Suite à l'annonce de la fermeture de l'école Jean-de-La-Fontaine lors du conseil communautaire du 21 décembre, les élèves doivent être répartis dans les écoles du territoire pour la rentrée de septembre 2024.

Le conseil a souhaité se montrer cohérent entre le secteur d'habitation des familles et l'école d'affectation. C'est ainsi que les élèves habitant à Fontenai-sur-Orne iront à Écouché. Les habitants du secteur de Fleuré sont déplacés à Sarceaux. Enfin, les enfants habitant à Argentan dans le secteur encadré par la rue Jean-Wolff, avenue de la 2e DB, rocade, boulevard Koenig (côté impair), rue de la République (côté impair), seront inscrits à l'école Vincent-Muselli d'Argentan.